


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 10 juillet 2017

Les douaniers de Cambo-les-Bains (64) saisissent 435 kg de cannabis dans deux fourgons

Le 4 juillet 2017, les douaniers de la brigade de Cambo contrôlent un fourgon en provenance d'Espagne au niveau de la commune frontalière de Saint-Etienne-de-Baïgorry (64). Une fois à l'arrêt, le conducteur tente alors de démonter en urgence son téléphone portable mais les agents parviennent à l'en empêcher.

Les agents des douanes fouillent le véhicule et constatent que son plancher est anormalement surélevé et semble avoir fait l'objet de modifications. Ils soupçonnent immédiatement la présence d'une cache aménagée.

Au même moment, un second véhicule arrive. Seul à bord, le chauffeur obéit aux injonctions d'arrêt des agents et se soumet au contrôle. Les agents constatent que le sol du fourgon est également surélevé.

Le chien anti-stupéfiants « Costo » marque un très vif intérêt pour les planchers des deux véhicules. Les douaniers découvrent ensuite des trappes permettant d'accéder à des caches aménagées. 248 kg de résine de cannabis sont extraits du premier véhicule, puis 187 kg du second.

La valeur de la marchandise est estimée à plus de 3,2 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants. Les suites judiciaires ont été confiées à la juridiction inter-régionale spécialisée (JIRS) de Bordeaux.

En 2016, la douane française a saisi 64,5 tonnes de cannabis.

POUR ALLER PLUS LOIN

- vidéo : <https://youtu.be/-Gb9bs9mH7o>
- photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/58YP2R>

Contact presse :

Luc VERGER, Direction régionale des douanes de Bayonne : 09 70 27 58 53 / 06 64 55 00 09

Service de presse de la douane : 01 57 53 47 18 presse@douane.finances.gouv.fr